

Édito

Pour la troisième année consécutive, en ce début de 2023, nous ne nous retrouverons pas pour la traditionnelle cérémonie des vœux et de la galette pour cause d'indisponibilité de la salle polyvalente du Centre de Vie. Cette absence de rencontre physique, même si elle diminue le risque de propager un nouveau variant, ne doit pas occulter le plaisir de vous présenter au nom de vos élus, du CCAS et des employés communaux nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2023.

Après les contraintes liées à la pandémie du Covid en 2020/21, les travaux de réhabilitation du Centre de Vie ont nécessité, faute de solutions extérieures, le transfert des salles de classes dans la partie salle polyvalente/bibliothèque et salle de la halte-garderie du bâtiment. Le chantier débuté en mars 2022 a pris du retard pour de multiples raisons : effets de la crise Covid sur les entreprises, difficultés pour l'approvisionnement des matériaux, dispersion des entreprises intervenantes... nous ont conduits à repousser la période de livraison de la première tranche de travaux prévue aux vacances de Noël à celle de février 2023. Cette situation temporaire des classes de maternelle, acceptable avec les conditions météorologique de cet automne, s'est avérée délicate au début de cet hiver. La mise en route prochaine de la nouvelle chaudière à granulés bois devrait apporter un nouveau confort pour l'exercice de l'apprentissage. L'objectif de la livraison définitive des travaux de la deuxième phase est fixé à la fin du deuxième trimestre 2023. Les travaux d'aménagement de l'environnement du Centre de Vie, pilotés par Grand Besançon Métropole, interviendront également sur la même période.

Concernant le devenir de notre école, le dialogue engagé avec madame l'inspectrice d'académie a permis aux Maires des communes du RPI de proposer la mise en place, à la rentrée scolaire de 2023/24, d'une école intercommunale à direction unique sur les sites de Chauenne (maternelle) et Noironte (primaire). Cette formule sera présentée au mois de février dans le cadre des mouvements des écoles. Cette solution, soutenue par une partie des élus des communes concernées, est une réponse partielle pour le maintien de la présence des écoles dans nos villages, la problématique d'un effectif suffisant restant très préoccupante.

Chaucenne a accueilli en 2022 de nouveaux habitants au lotissement des Rives de la Lanterne. Le petit collectif, après les pavillons individuels et également quelques retards dans la livraison, a permis à de nouvelles familles de renforcer la population chaucennoise pour approcher les 600 habitants. Bienvenue à tous et à toutes.

Les Chauennois apprécieront en 2023 la réfection de la route forestière du bois de Noironte. En effet le dossier de subvention du financement de cette route forestière à hauteur de 80 % par l'Europe a été acté définitivement. Les 20 % restant seront pris en charge par GBM. Dans le cadre de l'accompagnement de ces travaux, notre commune participera certainement à un système de sécurisation du carrefour grande rue/RD8/Bois de Noironte avec le deuxième objectif de réduire la vitesse lors de la traversée de notre village par la Rd 8.

Voilà quelques réflexions ou projets sur lesquels travaille votre Conseil municipal avec la volonté de rendre le meilleur service à ses habitants. Soyez assurés de l'engagement de nos employés communaux et de votre Conseil pour faire de notre village un lieu où chacun s'y trouve bien.

En ce début d'année je vous renouvelle au nom du CCAS, des employés communaux, de vos élus et de moi-même, nos meilleurs vœux de santé et bonheur, que vos projets personnels aboutissent et que nous nous retrouvions tous dans un Centre de Vie aux nouvelles normes avant le début de l'année 2024.

Bernard VOUGNON, Maire



Le calendrier de ramassage des ordures ménagères 2023 est d'ores-et-déjà disponible en mairie ou sur le site internet.



Dans ce numéro...

Édito	1
Le CCAS vous propose	2
Concert, affouage, Ginko	3
Comité des fêtes	4



Le CCAS vous propose...

Code de la Route

Il reste des places disponibles pour une session « Révision du Code de la Route » proposée par le CCAS de la commune.

Elle sera réalisée par la société d'auto-école « Easy Drive » qui exerce sur Besançon.

La séance aura lieu en mairie et très certainement fin janvier, un samedi qui reste à déterminer. La date sera confirmée par courrier personnel aux inscrits.

Renseignements complémentaires auprès des membres du Ccas ou en mairie et Inscription obligatoire en mairie pour l'organisation matérielle de la réunion avant le **15 janvier 2023**.



Formation informatique

Prévu à partir de la fin février sur quatre mardi après-midi, le Ccas propose en collaboration avec l'Association Saint-Vit Informatique, un rafraichissement de vos connaissances en informatique.

Une participation forfaitaire aux frais de 5 € par séance soit 20 € pour les quatre séances.

Renseignements et inscription en mairie avant le 30 janvier 2023.

4 Séances de 2 heures sont

Séance 1

Organiser ses fichiers

1. Décrire les différentes familles d'icônes (fichier, dossier, application).
2. Enseigner la création de dossier.
Expliquer comment déplacer les fichiers dans des dossiers.

Séance 3

Sauvegarde

1. Principe de base de la sauvegarde.
2. Les différents supports (clé USB, disque dur externe, CD, DVD, carte mémoire).
3. Utilisation d'un logiciel pour graver ses données (photos, vidéos, documents).
4. Utilisation d'une clé USB pour copier et transférer des données.
5. Les principaux dossiers à sauvegarder.

Séance 2

Sécurité informatique renforcée

La sécurité des données constitue donc l'un des piliers essentiels de la protection des données à caractère personnel :

1. Gros mot de passe. Un mot de passe unique pour chaque site, réseaux sociaux, etc. Ne jamais les sauvegarder dans le navigateur (même si proposé).
2. Mettre à jour fréquemment l'ordinateur pour corriger les failles de sécurité.
3. Faire souvent des sauvegardes de vos données sur un disque dur externe (même si ça prend du temps).
4. Séparer les usages : la vie personnelle d'un côté et le professionnel de l'autre. Jamais de donnée professionnelle sur un appareil perso : le risque étant de les perdre ou de se les faire voler. Pareil pour les adresses e-mails : une professionnelle et une personnelle. On sépare !
5. Eviter d'utiliser les clés USB de source inconnue car vecteur de virus.
6. Faire attention au fishing : les mails étranges, inconnus, ou attrape-nigauds.
7. Sites sécurisés, comment les reconnaître

Séance 4

Remplir un formulaire en ligne

1. Les types de champs à remplir.
2. Remplir un formulaire en ligne.
3. Les contraintes de champs.

Concert de Noël de La Clef des Chants...

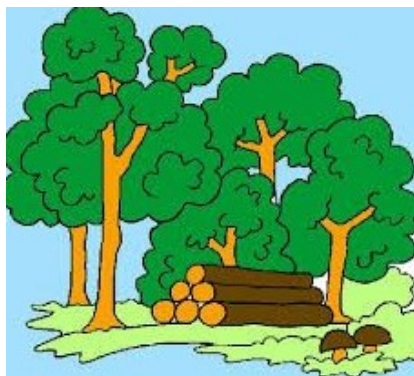
Samedi 17 décembre 2022, la chorale de **La Clef des Chants** a proposé en l'église de Chauenne son concert de Noël.

Malgré un froid vif à l'extérieur, les choristes ont été réchauffés par les applaudissements du public présent et les auditeurs conquis par un programme vocal varié mis en valeur par la bonne acoustique de notre église.

Un grand merci à la chorale et à son chef et à ceux qui ont permis cette belle soirée.



Tirage au sort de l'affouage...



Le tirage au sort de l'affouage aura lieu le **mercredi 11 janvier à 18h en mairie de Chauenne**.

Nous dénombrons cette année un total de 21 inscrits ; ce nombre, mis en parallèle avec le nombre de stères de bois coupés par le bûcheron, permettra de calculer le montant de la redevance qui sera connu lors du tirage au sort.

Les affouagistes recevront une invitation personnelle.

Ceux qui n'auraient pas encore fourni leur attestation d'assurance sont priés de le faire avant le tirage au sort.

Réseau Ginko: niveau d'affluence en temps réel...

Les voyageurs du réseau Ginko peuvent dorénavant connaître le niveau d'affluence prévu à bord des véhicules. L'information est disponible sur le site internet et l'application Ginko Mobilités rubrique « Horaires en temps réel ».

L'objectif de ce nouveau service est d'améliorer le confort de l'utilisateur. Ce dernier peut maintenant anticiper son déplacement en fonction des conditions de voyage et choisir, s'il le souhaite, un véhicule moins fréquenté, pouvant potentiellement lui offrir une place assise ou lui permettre de respecter une certaine distanciation sociale. Le nombre de personnes dans un bus est en effet considéré comme le premier critère d'un voyage confortable.

L'affluence à bord est définie selon 3 niveaux et indiquée par un pictogramme :

Niveau faible : il reste des places assises, pas ou peu de voyageurs debout

Niveau modéré : il reste peu de places assises, quelques voyageurs debout

Niveau fort : il ne reste probablement pas de places assises, beaucoup de voyageurs debout.



Comité des fêtes...

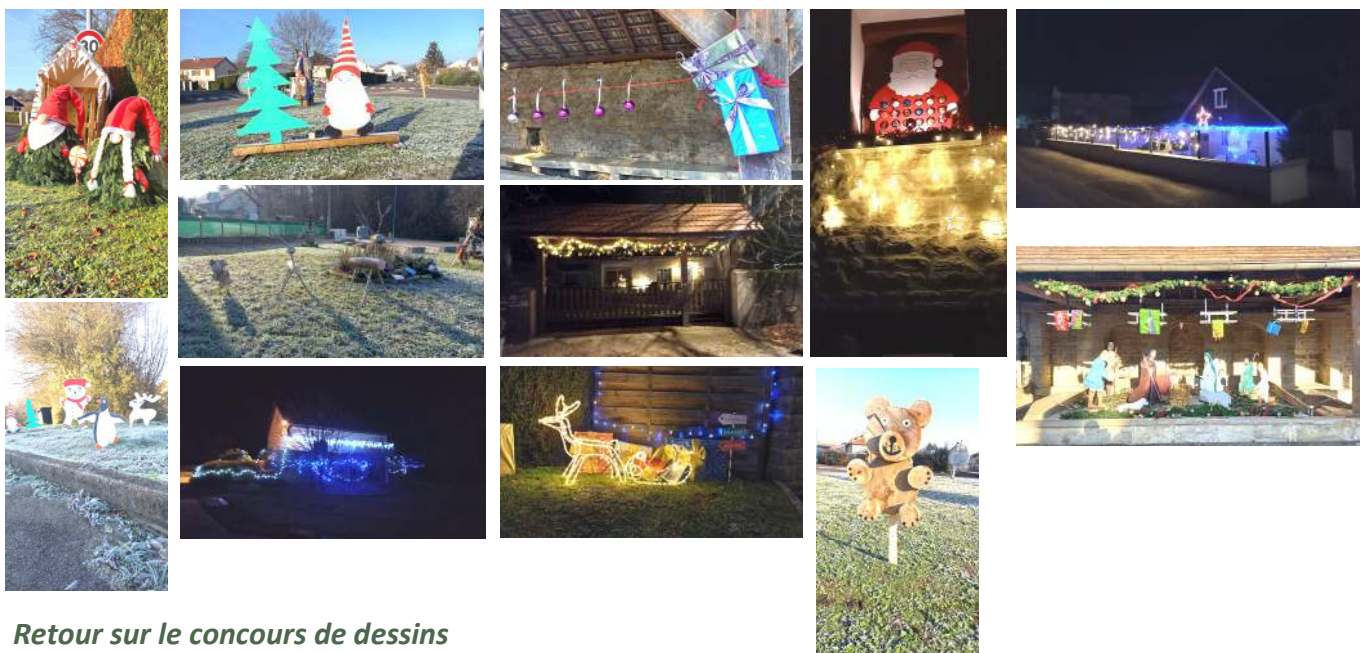
Retour sur la balade aux lampions

Merci à tous les Chaucennois qui ont participé à la balade dans Chauenne le dimanche 11 Décembre dernier.

Que ce fût agréable de se retrouver ensuite dans la cour de la mairie autour de vin chaud, chocolat chaud, papillotes et clémentines !

Bravo à tous les Chaucennois qui ont décoré leurs maisons, à Philippe et Catherine qui ont décoré notre village, et à tous ceux qui transforment Chauenne en Fêtes !

Merci à Cédric pour la décoration de la Fontaine de Mollans.



Retour sur le concours de dessins

Merci et bravo à tous les enfants qui ont joué le jeu et remis leurs dessins au comité des fêtes!

Chacun d'entre eux a reçu une récompense, car, étant donné le nombre de participants, nous n'avons pas eu besoin de les classer par catégorie d'âge et nous les avons déclarés tous gagnants.

Les dessins sont affichés dans le hall de la mairie, visibles depuis l'extérieur, jusqu'au 15 Janvier.

N'hésitez pas à venir les admirer lors de votre prochaine balade dans Chauenne.

Assemblée Générale 2023

Le comité des fêtes vous donne rendez-vous le **Vendredi 20 Janvier 2023 à 20H30 en mairie**, salle de convivialité, pour l'Assemblée Générale annuelle.

Cette assemblée générale n'ayant pu se réunir en 2021 et en 2022, il sera fait le point sur les différentes actions menées en 2020, 2021 et 2022 et sur le programme de 2023. Vos idées et observations sont les bienvenues.

Nous vous invitons à venir nombreux à cette Assemblée Générale. Plus vous serez nombreux, plus les échanges seront constructifs et plus de projets pour l'animation de notre village pourront être réalisés.

Cette soirée se terminera autour du traditionnel verre de l'amitié.

En attendant de vous revoir bientôt,

Toute l'équipe du comité des fêtes vous souhaite une très joyeuse et agréable année 2023 !

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le site de la commune: <http://chaucenne.org/>

Mairie de Chauenne - 21, grande rue 25170 Chauenne • Tel.: 03 81 55 03 30 • 09 67 33 78 38 • www.chaucenne.org

Heures d'ouverture : lundi et mercredi de 13 h 30 à 17h30